



## Les partis non traditionnels

## De niet-traditionele partijen

117

*Tableau des scrutins.*  
*Palais de la Nation, Bruxelles.*

*Stembord.*  
*Paleis der Natiën, Brussel.*

© C.R.C.H. Louvain.

© C.R.C.H. Louvain.

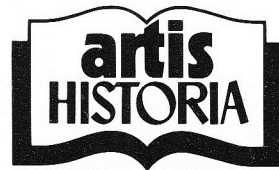


Cette illustration vous est offerte  
par les firmes dont les produits  
portent le timbre  
**Artis-Historia.**  
Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Rue Général Gratry, 19  
1040 Bruxelles

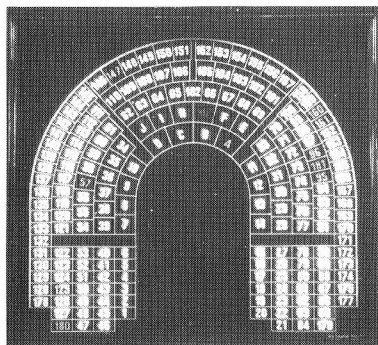
Deze illustratie wordt u aangeboden  
door de firma's wier produkten het  
**Artis-Historia** zegel  
dragen.  
Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Generaal Gratrystraat, 19  
1040 Brussel



## Les partis non traditionnels

117



Le système de vote électrique a été inauguré au Sénat le 4 novembre 1954. Quelques mois plus tard, la Chambre des Représentants installait un système analogue.

Le tableau des scrutins est une représentation graphique de l'hémicycle.

Chaque case numérotée répond à un votant. Elle s'éclaire en vert, rouge ou blanc suivant que le sénateur ou le député vote pour, contre ou s'abstient, en enfonçant un des poussoirs du clavier posé sur son pupitre.

Le résultat des votes apparaît ensuite automatiquement sur un tableau totalisateur; un enregistrement photographique débute dès l'apparition de ces totaux.

### Les partis communautaires

Dans les années qui suivent la seconde guerre mondiale se constituent des partis linguistiques, à tendance fédéraliste.

A l'origine partis d'opposition, ils participent ensuite au gouvernement pour tenter de résoudre les problèmes communautaires.

Face aux trois partis « traditionnels » — catholiques, libéraux et socialistes — se constituent dans l'après-guerre, des partis « communautaires ou linguistiques » qui affichent des tendances fédéralistes.

La Volksunie (V.U.) fait son apparition sur la scène politique en 1954. Elle se propose, selon le mot d'un de ses présidents, Hugo Schiltz, de « construire l'Etat flamand où les Flamands pourront agir en groupe autonome, dans un Etat fédéral belge où il leur sera possible de trouver leur place, en tant que peuple en Europe et dans le monde ». Longtemps parti d'opposition, la Volksunie participera au gouvernement après les élections d'avril 1977.

A l'initiative de quelques personnes issues de mouvements wallons et de milieux universitaires francophones, se forme, dès 1964, le Front Démocratique des Francophones (F.D.F.). Pour défendre les intérêts des Bruxellois. Il remporte un réel succès aux élections de mai 1965, puis reçoit l'adhésion de certaines personnalités politiques des partis traditionnels, celle de Paul-Henri Spaak notamment.

Au fil des ans, le F.D.F. devient la force électorale la plus importante dans l'agglomération bruxelloise.

En 1977, il fait son entrée dans le gouvernement, en même temps que la Voiksunie.

Peu avant les élections de mars 1968, des membres du F.D.F. participent, en province, à la création d'un nouveau parti communautaire: le Rassemblement Wallon (R.W.). Bien qu'autonome en matière d'organisation et de doctrine, ce parti reste solidaire du F.D.F. lorsque les intérêts communs aux francophones sont en jeu. Il entre pour la première fois au gouvernement en mars 1974. Des dissensions internes provoquent, en 1976, l'éclatement du Rassemblement Wallon. Certains de ses membres le quittent pour former, avec les libéraux, le Parti des Réformes et de la Liberté en Wallonie (P.R.L.W.).

*N. Delhez et A. Michel*



**Joseph Jacquemotte (1883-1936).**  
*Photographie. Archives de la Fondation Jacquemotte, avenue de Stalingrad, à Bruxelles.*

*Joseph Jacquemotte est né à Bruxelles, de parents ouvriers.*

*En 1910, il est nommé permanent syndical au Syndicat des employés socialistes de Bruxelles. En 1925, il est élu député au Parlement et fait partie de l'opposition de gauche dans la sociale démocratie belge. En 1921, il participe à la fondation du parti communiste belge dont il est nommé secrétaire général en avril 1935.*

### **Le Parti Communiste: le testament de Joseph Jacquemotte (1936)**

Dans son testament politique, Joseph Jacquemotte propose l'intégration de son parti au Parti Ouvrier Belge, comme organisation autonome, égale aux autres et collaborant à l'action commune.

« Mais notre parti est le parti de l'unité ouvrière. Il veut faire tout pour l'unité ouvrière. C'est pourquoi nous déclarons nettement que la question de l'unité se pose autrement que dans le passé. Les expériences internationales, l'aggravation du danger fasciste dans notre pays, le rapprochement fraternel des ouvriers socialistes et communistes, cela montre que le moment est venu de faire dans notre pays un pas en avant décisif vers l'unité ouvrière.

C'est en se laissant guider par ces conditions profondément unitaires que la direction de notre parti a décidé de poser devant le Congrès national du P.C. qui se réunit en septembre prochain, la proposition d'adhérer comme organisation autonome au P.O.B. Nous proposons que le P.C. prenne sa place dans la grande famille des diverses organisations, partageant souvent des tendances différentes, qui forment le P.O.B... La réalisation de cette adhésion créerait des liens organiques solides entre les organisations socialistes et communistes, assurerait l'action commune, le rapprochement ultérieur et définitif entre socialistes et communistes. Elle ferait du P.O.B. un bloc formidable et uni des grands courants de la classe ouvrière, qui se présenterait devant notre peuple comme le seul représentant des aspirations de classe des travailleurs.

Elle permettrait aux organisations et aux militants communistes de mettre toute leur ardeur, toute leur fidélité de classe et toute leur activité au service du Grand Parti unique de la classe ouvrière, d'y apporter du sang frais et de l'esprit combatif, en faisant valoir leur opinion et leurs principes à l'intérieur du P.O.B. dans les cadres de la démocratie ouvrière.

La grève des 500.000 a fait faire à l'unité du prolétariat des progrès formidables. Cette unité doit se continuer avec plus de puissance que jamais pour faire entrer dans la vie les lois sociales arrachées par la lutte des masses au Gouvernement d'Union Nationale, pour assurer aux masses: le Pain, la Paix, la Liberté ».

(Extrait du **Drapeau Rouge** du 18 juillet 1936).

*N. Delhez et A. Michel*

#### **A lire:**

A. Van der Elst,  
**20 jaar Volksunie,**  
Bruxelles, 1974.

Jef Turf,  
**Une identité politique pour les communistes,**  
Bruxelles, 1978.